



La Gazette

NEWSLETTER N°29 – Septembre 2023

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE CGC La Mondiale

ÉDITO

Chères et chers collègues MONDIALISTES,

« Mois de septembre pluvieux, an fructueux »

Nous vous espérons toutes et tous en forme prêt à affronter vos challenges personnels, professionnels et la transformation du groupe.

Nous sommes tous fortement impactés par l'inflation et les négociations en fin d'année concernant les NAO se devront d'être aussi constructives que celles de Janvier dernier.

Vos élus CFE-CGC continuent de porter vos inquiétudes lors des instances dédiées, et vos « voix » sur les négociations à venir.

ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN!

Bien syndicalement



Cyril Franches
Délégué Syndical Central



Julie Lucas
Déléguée Syndicale
Centrale adjointe

FOCUS DE SEPTEMBRE



- Réseau commercial ça devient compliqué !
- Retour sur la politique sociale du 22/09
- Mobilisation du 13 Octobre

Réseau commercial . Ça se complique de plus en plus !

L'augmentation réalisée par la Direction au 01/01/2023 était de 2,5%; le salaire fixe passant de 1 416€ à 1450€, **soit 34€/mois brut !!** Parallèlement l'allocation forfaitaire est passée de 200 à 250€.

Pour autant, une fois les charges sociales et de l'impôt soustraits, l'augmentation du pouvoir d'achat des commerciaux n'excède guère quelques Euros par mois !

Ramené à la flambée des coûts de l'énergie, ce coup de pince de l'employeur se résume aujourd'hui à 3 ou 4 litres de carburant par mois pour alimenter leur outil de travail, leur véhicule personnel pour aller à la rencontre des clients du groupe.

« Cette paupérisation du réseau commercial n'est pas acceptable et se traduit concrètement dans les chiffres par une baisse des effectifs qui s'accroît chaque année »

Stoppons cette hémorragie et donnons au réseau commercial les moyens financiers adaptés aux exigences économiques actuelles, ceci afin de lui permettre de s'épanouir dans son activité et répondre aux objectifs affichés par la Direction!

Les NAO commerciales commenceront d'ici quelques semaines et nous travaillons d'ores et déjà sur des propositions concrètes qui amélioreront votre pouvoir d'achat en espérant être entendu par la Direction.

En effet, le réseau commercial ne comprendrait pas comment un groupe qui gère plus de 80 milliards d'actifs et qui réalise chaque année des résultats fluctuant entre 200 et 300 Millions d'Euros, ne puisse lui venir en aide.

Syndicalement vôtre.



Région Lyonnaise, le 16 Septembre

Retour sur la politique sociale du 22 septembre

Un des objectifs évoqués lors de cette Commission est de mieux faire connaître le **nouvel accord GAPEC**

- par une implication plus importante des RH, essentiellement auprès des managers, qui devront aborder ce sujet lors des Entretiens Individuels
- par un temps dédié pour chaque salarié, fixé à 6 heures maximum par an.

Ce besoin d'acculturation aux différents dispositifs, souvent trop peu connu des salariés, permettra de mieux s'approprier les termes de cet accord.

➤ **Le précédent avait permis la mise en place ou le renouvellement de nombreux dispositifs. L'intégralité de ces dispositifs est renouvelée, comme :**

- Le passeport compétences,
- La réalisation d'un bilan de compétences, en priorité pour les salariés exerçant un métier « sensible »,
- L'accès au Campus Pro, outil interne de développement des compétences
- Le CPF co-construit sur temps de travail et éventuellement abondé jusque 3 000 €,
- Facilitation des VAE l'utilisation du CPF sur temps de travail,
- Dispositif de détachement temporaire sur un autre emploi au sein du groupe,
- Intrapreneuriat,
- Accompagnement des mobilités (entretien individuel, conseil en parcours professionnel...)

➤ **On notera cependant quelques évolutions :**

- **La création « d'une offre CPF »,** mise en place par le service RH, mettant en avant une sélection de formations répondant aux besoins et compétences à développer.
- **Au cours de l'entretien professionnel, le manager doit informer le salarié sur les VAE, le CPF / le CPF coconstruit et le CEP,**
- Le chapitre « mobilité interne » précise que celles-ci concernent les périmètres des UES Ag2R et La Mondiale,
- De nouveaux outils d'auto-évaluations des compétences digitales sont mentionnés (disponibles dans l'espace dédié dans Campus Pro ou des parcours thématiques plus courts).
- **Certains dispositifs qui étaient ouverts aux emplois « en évolution » et « sensibles » ne sont plus disponibles que pour les salariés exerçant un emploi « sensible ».**



Samuel Perrottet
Rapporteur commission
politique sociale

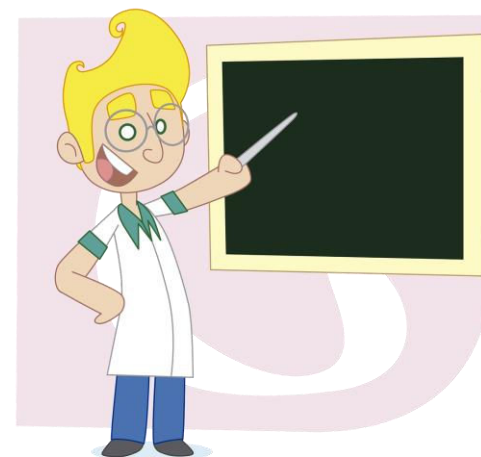
Retour sur la politique sociale du 22 septembre

➤ Le nouvel accord s'est enrichi concernant la gestion active de la fin de carrière, avec un chapitre dédié.

- La fin de carrière est appelée « quatrième partie du parcours professionnel des collaborateurs ». Ce cycle démarre à 55 ans jusqu'à l'âge de la retraite.
- Dans le précédent accord, la vie professionnelle était découpée en trois cycles avec un dernier qui débutait à 50 ans.

➤ Le nouvel accord :

- Prévoit un suivi de l'accès à la formation pour les seniors, en veillant à ce que les taux 2022 ne diminuent pas (76% pour les 55 ans et plus et 83% pour les 60 ans et plus, hors formations obligatoires),
- Ajoute les règles légales concernant le suivi par le service de santé au travail (visite médicale pour les salariés de plus de 45 ans, et suivi renforcé pour les travailleurs « exposés »),
- Enrichir la session de formation Dynamique 50 via des informations sur les dispositifs « Parcours et Compétences »,
- Prévoit que chaque salarié de plus de 45 ans puisse bénéficier d'un entretien avec un conseiller relation client de la direction de la RC pour obtenir des informations sur sa future retraite (Entretien Information Retraite),
- Prévoit la possibilité d'organiser entre un salarié senior et les ressources humaines un Entretien de Fin de Carrière pour présenter les dispositifs réservés au senior,
- Une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque.
- Pérennise les dispositifs de financement des rachats de trimestre (à partir de 57 ans), le tutorat senior ou la formation de préparation à la retraite



Mobilisation

MOBILISATION

VENDREDI 13 OCTOBRE

**MOBILISATION CONTRE L'AUSTÉRITÉ, POUR
LES SALAIRES ET L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES.
EN FRANCE ET EN EUROPE !**



www.cfecgc.org

CFE
CGC

Octobre 2023

1	2	3	4 Journée mondiale de l'habitat 	5 Journée mondiale des enseignants 	6 Journée nationale des aidants 
7	8	9 Journée mondiale du handicap 	10	11	12
13	14	15 79 ^e anniversaire de la CFE-CGC 	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31 Journée mondiale de l'épargne 					

Pourquoi nous rejoindre

En rejoignant la CFE CGC, vous participerez à la défense active de votre emploi, de votre métier, de votre avenir.

A la CFE CGC, nos militants et adhérents sont des professionnels comme vous, ils font les mêmes métiers que vous et rencontrent les mêmes difficultés que vous !

Avoir des élus CFE CGC dans votre entreprise est un geste de dialogue social constructif et d'avenir.

Vous avez envie de faire bouger votre entreprise ? Agissez aujourd'hui pour ne pas subir l'avenir !

Pour ADHÉRER, vous pouvez vous rapprocher de vos délégués syndicaux, ils pourront vous donner toutes les explications :

Cyril FRANCHES

Délégué Syndical Central CFE CGC LA MONDIALE (SNAPA)

Laure BERNARD

Déléguée Syndicale (SNCSA)

Patrick BENNEZON

Délégué Syndical (SNIA)

Samuel PERROTTET

Délégué Syndical (SNAPA)

Stéphane OLLIVIER

Délégué Syndical (SNAPA)

Georges WAKNINE

Délégué Syndical (SNCSA)

Julie LUCAS

Déléguée Syndicale Centrale Adjointe (SNCSA)



Lamondialecfecgc.fr



@cfecgc_alm



CFE-CGC La Mondiale



Cyril Franches

- ÊTRE ÉCOUTÉ ET DÉFENDU
- ÊTRE INFORMÉ DES RÉALITÉS DE VOTRE ENTREPRISE
- ÊTRE EN MESURE D'ANTICIPER ET PESER SUR LES DÉCISIONS DE L'EMPLOYEUR
- ÊTRE ACTEUR DANS LES DÉCISIONS PRISES PAR NOTRE SECTION
- ÊTRE RESPONSABLE, CONSCIENT DU RÔLE QUE JOUE L'ENTREPRISE DANS LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN
- ÊTRE PARTICIPATIF DANS LA VIE DU SYNDICAT
- ET ENFIN, BÉNÉFICIER D'UN ENSEMBLE DE SERVICES DONT UNE PROTECTION JURIDIQUE

Faites-nous remonter toutes vos remarques et si vous avez des sujets spécifiques que vous souhaiteriez que nous abordions, merci de nous envoyer un mail à l'adresse suivante cfecgc.lamondiale@yahoo.fr